

# Assemblée annuelle de 2022 de la Banque de Montréal

## Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Vous avez été invité à assister à l'assemblée annuelle de 2022 des actionnaires de BMO.

En raison des répercussions imprévisibles de la pandémie de COVID-19 qui se poursuit, nous avons obtenu une ordonnance d'un tribunal qui nous autorise à tenir une fois de plus notre assemblée annuelle virtuellement en 2022. Vous pouvez participer à l'assemblée virtuelle en vous connectant à notre webdiffusion en direct. Conformément aux directives de la santé publique et à nos protocoles en matière de santé et de sécurité, un nombre restreint de personnes **pourraient** également être autorisées à assister en personne à l'assemblée, à notre gré, à L'Académie BMO (**L'Académie**), au 3550 Pharmacy Avenue, Toronto (Ontario).

Pour consulter les mises à jour, y compris pour savoir s'il sera possible d'assister en personne à l'assemblée, surveillez notre site Web ([www.bmo.com/principal/a-propos-de-nous/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.bmo.com/principal/a-propos-de-nous/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires)) ainsi que le site Web de notre agent des transferts ([www.envisionreports.com/BM02022](http://www.envisionreports.com/BM02022)).

### Date et heure

Le 13 avril 2022  
à 9 h 30 (heure de l'Est)

### Webdiffusion :

Regardez en direct à <https://web.lumiagm.com/430936956>  
Entrez le mot de passe : bmo2022 (sensible à la casse)

**En personne \*Conformément aux directives de la santé publique et à nos protocoles en matière de santé et de sécurité :**

**L'Académie BMO**, au 3550 Pharmacy Avenue, Toronto (Ontario)



Nous publions notre circulaire de sollicitation de procurations de 2022 en ligne cette année au lieu de vous la faire parvenir par la poste, conformément à un ensemble de règles élaborées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelées « procédures de notification et d'accès » et à une dispense accordée par le Bureau du surintendant des institutions financières. Nous avons également recours aux procédures de notification et d'accès pour livrer notre rapport annuel à nos actionnaires véritables.

**Nous vous invitons à vous procurer vos copies dès maintenant et à en prendre connaissance avant de voter.**

### Pourquoi nous faisons vous parvenir le présent avis?

Le présent avis vous indique comment vous procurer une copie de notre circulaire de sollicitation de procurations de 2022 (la « circulaire ») et de notre rapport annuel. La circulaire énonce les points à l'ordre du jour à l'égard desquels il vous sera demandé de voter à l'assemblée ainsi que la façon de voter. Nous vous invitons à vous procurer vos copies dès maintenant.

Leur téléchargement en ligne est le moyen le plus rapide et le plus facile d'obtenir vos copies. Veuillez suivre les instructions fournies ci-dessous. Vous pouvez également commander des copies papier si vous le préférez.

La présente documentation comprend également un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote, dont vous aurez besoin pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions. Des instructions détaillées sont présentées au verso de ce formulaire ainsi qu'aux pages 4 et suivantes de la circulaire, notamment sur la façon de vous nommer vous-même ou de nommer une autre personne à titre de fondé de pouvoir. Pour être valides, vos instructions de vote doivent être reçues au plus tard à 17 h (HE) le 11 avril 2022 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

### Comment puis-je télécharger une copie de la circulaire et du rapport annuel?

Vous pouvez télécharger la circulaire et le rapport annuel à compter du 7 mars 2022 sur le site Web de notre agent des transferts ([www.envisionreports.com/BM02022](http://www.envisionreports.com/BM02022)), sur notre site Web ([www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/relations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires)) ou sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Comment puis-je obtenir des copies papier?

Si vous préférez obtenir des copies papier de la circulaire et/ou du rapport annuel et que vous prévoyez voter à l'assemblée cette année, téléphonez au numéro indiqué ou envoyez un courriel en suivant les instructions ci-dessous. Vous devez en faire la demande au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 4 avril 2022 (ou sept jours ouvrables avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement). Des copies papier vous seront envoyées gratuitement dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.



1 866 962-0498 (numéro sans frais pour les appels du Canada et des États-Unis)  
ou  
1 514 982-8716 (numéro pour les appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Saisissez le numéro de contrôle à 15 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou sur votre formulaire d'instructions de vote.



Envoyez un courriel à [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Indiquez le numéro de contrôle à 15 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous souhaitez obtenir des copies papier de la circulaire et/ou du rapport annuel à la date de l'assemblée ou après celle-ci, veuillez téléphoner à l'un des numéros ci-dessus à tout moment avant le 15 mars 2023. Une copie papier vous sera envoyée gratuitement dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

## Ordre du jour de l'assemblée de 2022

Les points suivants seront soumis à l'assemblée :	Où ce point est-il présenté dans la circulaire?
<b>1. Recevoir les états financiers consolidés de BMO</b> pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et le rapport des auditeurs y afférent	page 2
<b>2. Élire les membres du Conseil d'administration</b>	page 2
<b>3. Nommer les auditeurs</b>	page 2
<b>4. Voter (dans le cadre d'un vote consultatif) sur notre démarche en matière de rémunération de la haute direction</b>	page 3
<b>5. Examiner les propositions d'actionnaire qui seront soumises à un vote, dans la mesure où elles sont dûment soumises à l'assemblée</b>	page 3

Vous examinerez également toute autre question dûment soumise à l'assemblée.

### Des questions?

Si vous avez des questions sur les procédures de notification et d'accès ou que vous avez besoin d'aide pour obtenir une copie de la circulaire, veuillez téléphoner au :

- 1 866 964-0492

### Vérifier régulièrement les mises à jour

**Des mises à jour concernant la façon de voter et de participer à l'assemblée seront affichées sur le site Web de notre agent des transferts ([www.envisionreports.com/BM02022](http://www.envisionreports.com/BM02022)), sur notre site Web, à ([www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/rerelations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires](http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/rerelations-avec-les-investisseurs/assemblee-annuelle-des-actionnaires)), et sur SEDAR, à ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Assurez-vous de vérifier régulièrement.**

## Comment voter

Veillez vous reporter aux instructions de vote qui figurent aux pages 4 et suivantes de la circulaire pour obtenir des renseignements détaillés sur l'exercice des droits de vote.

Vous pouvez voter à l'avance en transmettant votre formulaire de procuration ou au moyen d'un formulaire d'instructions de vote, ou en temps réel à l'assemblée virtuelle, ou en personne, si nous tenons une assemblée à laquelle un nombre restreint de personnes sont autorisées à assister. Le vote au moyen du formulaire que vous avez reçu constitue la manière la plus facile de voter.

### Comment voter à l'avance

Veillez transmettre vos instructions de vote en ligne ou par téléphone ou remplir toutes les sections de votre formulaire d'instructions de vote, puis signer le formulaire et le faire parvenir à Computershare.



Transmettez vos instructions de vote en ligne à [www.voteendirect.com](http://www.voteendirect.com) et suivez les instructions.



Composez le 1 866 732-VOTE (8683) (numéro sans frais).



Postez votre formulaire signé dans l'enveloppe prévue à cette fin (ou à Banque de Montréal, a/s de Société de fiducie Computershare du Canada, 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1).

ou



Télécopiez votre formulaire signé au 1 866 249-7775 (numéro sans frais au Canada et aux États-Unis) 1 416 263-9524 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord).

**Vous aurez besoin du numéro de contrôle à 15 chiffres qui figure sur votre formulaire pour pouvoir transmettre vos instructions de vote en ligne ou par téléphone.**

Assurez-vous d'envoyer vos instructions de vote immédiatement. Computershare doit les recevoir au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le 11 avril 2022 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement).

### Comment voter à l'assemblée virtuelle

Pour voter à l'assemblée virtuelle :

- connectez-vous en ligne à <https://web.lumiagm.com/430936956>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins quinze minutes avant le début de l'assemblée.
- Cliquez sur « J'ai une clé d'accès », puis entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration (votre nom d'utilisateur).
- Entrez votre mot de passe : bmo2022 (sensible à la casse).
- Suivez les instructions pour accéder à l'assemblée et votez lorsqu'on vous invite à le faire.

### Comment voter en personne, si nous tenons une assemblée à laquelle un nombre restreint de personnes sont autorisées à assister :

Pour voter en personne :

Si vous souhaitez voter en personne à l'assemblée, ne remplissez pas et ne retournez pas le formulaire de procuration ci-joint, mais apportez-le à l'assemblée. À votre arrivée à l'assemblée, veuillez vous inscrire auprès de notre agent des transferts, Société de fiducie Computershare du Canada.

### Comment modifier votre vote

Si vous changez d'idée après avoir voté à l'avance, vous devez envoyer un avis de modification écrit et signé à l'une des personnes suivantes :

- notre secrétaire avant 17 h (heure de l'Est) le 11 avril 2022 (ou l'avant-dernier jour ouvrable avant toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement) à l'adresse, au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courriel indiqué dans la circulaire;
- le président du Conseil avant le début de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Vous pouvez également modifier votre vote en votant à l'assemblée virtuelle ou en personne, si nous tenons une assemblée à laquelle un nombre restreint de personnes sont autorisées à assister (se reporter aux instructions qui figurent ci-dessus).